

Clivages, tensions, pression : comment faire évoluer notre manière de vivre ensemble pour dépasser les logiques d'opposition et renforcer un sentiment de bien commun dans la société ?

Pourquoi cette thématique est-elle essentielle ?

Le « vivre ensemble » est un concept abstrait qui englobe de nombreuses dimensions, si bien qu'il peut parfois être difficile à appréhender. On peut le résumer comme l'ensemble des règles, pratiques et comportements (explicites ou non) que nous mettons en place pour coexister sans que les intérêts de l'un empiètent sur ceux des autres, mais aussi pour créer des liens, une entraide et des synergies qui font de la société bien plus qu'une simple cohabitation.

Bien sûr, cette réflexion théorique est encore très loin de pouvoir mettre des mots sur ce qu'au quotidien le vivre ensemble incarne pour nous mais elle a le mérite de nous faire comprendre en quoi certains indicateurs peuvent être révélateurs de l'état du vivre ensemble dans notre société. Par exemple, le Baromètre social de la Wallonie publié par l'IWEPS (l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) en 2024, révèle que la satisfaction à l'égard du fonctionnement démocratique est passée de 50 % en 2018 à 25,6 % en 2023¹.

Selon une enquête du G1000 en 2024, 88 % des Belges jugent important de participer aux décisions qui les concernent, mais seulement 24 % estiment avoir réellement leur mot à dire². Une étude allemande de l'organisme BertelsmannStiftung estime que près de 60% des jeunes adultes déclarent souffrir de solitude en Belgique³, le pourcentage étant à près de 57%⁴ pour la population en général. En parallèle, des études du Centre Pour la Recherche Economique et ses Applications en France prouvent des corrélations entre la fermeture des espaces d'échanges, comme les bars-tabac en France, et les votes aux extrêmes⁵.

Au niveau de l'agressivité en ligne, un autre indicateur potentiel de vivre-ensemble, des chiffres de l'OMS indiquent qu'un adolescent sur 6 est victime de cyberharcèlement⁶. L'eurobaromètre publié en février 2026 confirme cette tendance puisque 69% des citoyens européens se disent inquiets de la désinformation en ligne, des discours de haine (68%), des faux contenus par l'IA (68%)⁷. Et pourtant, ce même baromètre indique que les valeurs les plus chères aux citoyens européens sont la préservation de la paix, de la démocratie et de la liberté d'expression et de pensée.

¹ https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2024/02/RS11_co.pdf

² <https://www.g1000.org/fr/nouvelles/les-belges-veulent-participer-comme-le-montre-une-nouvelle-enquete>

³ <https://www.bertelsmann-stiftung.de/en/our-projects/next-generation-and-society/project-news/a-comparison-of-youth-loneliness-in-europe-in-2024#link-tab-258908-10>

⁴ <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/sante-mentale-et-sociale/sante-sociale>

⁵ <https://www.cepremap.fr/2026/01/quand-les-bars-tabacs-ferment-lerosion-du-lien-social-local-et-la-progression-du-vote-dextreme-droite-en-france/>

⁶ [https://www.who.int/europe/initiatives/health-behaviour-in-school-aged-children-\(hbisc\)-study](https://www.who.int/europe/initiatives/health-behaviour-in-school-aged-children-(hbisc)-study)

⁷ <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/3632>

Ce que la question centrale de notre thématique et l'idée du vivre-ensemble soulèvent, c'est qu'il ne tient qu'à nous de nous accorder sur les pratiques et règles qui permettront d'améliorer ces quelques chiffres d'une part, mais surtout le quotidien de chacune et chacun et de nous tous en tant que collectivité. Si les solutions sont potentiellement multiples, elles passeront toutes par une première étape indispensable : le dialogue. Le dialogue entre citoyens, d'origines, de cultures et de parcours différents, le dialogue avec nos institutions, pour définir comment nous nous organisons et quelles sont les valeurs fondamentales que nous voulons partager, et enfin la manière dont nous dialoguons ensemble.

Sans prétendre épuiser la question, ces trois pistes concrètes peuvent aider à structurer la réflexion :

- La première est celle du **dialogue interculturel et de l'intégration** : dans une Belgique où près d'une personne sur cinq est de nationalité étrangère ou d'origine étrangère⁸, la capacité à intégrer des personnes dans la société belge (et de construire des espaces de rencontre et de compréhension mutuelle entre personnes de cultures et de parcours différents) est une condition fondamentale pour dépasser nos différences et nos oppositions, et donc vivre ensemble.
- La deuxième est celle des réseaux sociaux et des espaces de dialogue non-numériques : les réseaux sociaux se sont substitués aux lieux de rencontre traditionnels. Cela pose évidemment des questions, surtout vu la multiplication des phénomènes de cyberharcèlement et de discours de haine en ligne. Cela pose également d'autres questions, par exemple comment recréer du lien dans des espaces non-numériques et comment améliorer le dialogue en ligne, tout en ayant à l'esprit que les technologies et pratiques évoluent bien plus rapidement que le temps législatif.
- La troisième est celle de la citoyenneté et du dialogue avec nos institutions : face au fossé entre l'aspiration à participer et le sentiment d'être ignoré, il s'agit de repenser les formes de démocratie, avec par exemple une démocratie plus participative, pour que chaque citoyen puisse s'exprimer, s'impliquer et se sentir entendu dans les affaires publiques. Par essence, la définition du bien commun doit se construire avec chacune et chacun.

État des lieux

1. Le dialogue interculturel et l'intégration

Des plans de lutte contre le racisme ont été adoptés lors de la législature précédente à plusieurs niveaux : le Plan d'action national contre le racisme (2023), le Plan bruxellois 2023-2026 et le Plan wallon. En Wallonie, les Plans de cohésion sociale (PCS) constituent le principal outil de soutien au vivre ensemble au niveau local : 195 PCS sont actifs dans 204 communes wallonnes ; leur

⁸ <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/diversite-selon-lorigine-en-belgique-1>

programmation a été prolongée jusqu'en 2026 dans l'attente d'une réforme⁹. Au niveau fédéral, l'accord de gouvernement De Wever 2025-2029 modernise le parcours d'intégration des primo-arrivants¹⁰. Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe un décret « Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité » qui vise à soutenir des projets qui favorisent le dialogue interculturel, lutter contre le racisme, et protègent les droits des personnes migrantes, en particulier les droits des femmes¹¹.

Cependant, il ne s'agit ici que du pan institutionnel de l'intégration et l'interculturalité. S'il est indispensable, il reste que ces outils législatifs n'ont pas pour vocation de remplacer ce qui ne peut être réalisé qu'au fur et à mesure de rencontres, d'échanges et de partage pour dépasser des barrières réelles de la langue, des habitus, des parcours, etc. Un travail sur l'interculturalité et la rencontre interculturelle se justifie pleinement de manière complémentaire à ces outils régulatoires.

2. Les réseaux sociaux et les espaces de dialogue non-numériques

Au niveau européen, le Digital Services Act¹² est entré pleinement en vigueur en février 2024 : il oblige les grandes plateformes à retirer rapidement les contenus illicites, dont les discours de haine. En Belgique, la mise en œuvre reste embryonnaire : en 2024, très peu de signalements ont abouti et aucun mécanisme de signalement officiel n'est encore pleinement opérationnel¹³. Par ailleurs, bien qu'il existe déjà de nombreuses initiatives en faveur de l'éducation aux médias, le gouvernement de la FWB prévoit, dans sa déclaration de politique communautaire, de renforcer l'éducation aux médias à l'école¹⁴.

Toutefois, une régulation efficace et pertinente des médias sociaux sera toujours un défi particulièrement complexe vu leur évolution rapide. L'éducation aux médias est un outil indispensable mais qui ne peut se soustraire à la régulation. En plus de ces initiatives, une réflexion sur la revitalisation d'espaces de rencontre non-numériques et de création de lien se justifie pleinement.

3. La citoyenneté et le dialogue avec les institutions

En Wallonie, la Déclaration politique régionale parle d'amélioration de la démocratie participative, et affirme la volonté d'instaurer « une gouvernance exemplaire » pour renforcer la confiance des

⁹ <https://www.uvcw.be/fonctionnement/actus/art-9604>

¹⁰ https://www.belgium.be/fr/publications/accord_de_gouvernement_du_gouvernement_federal_bart_de_wever pp. 173-174

¹¹ https://pci.cfwb.be/fileadmin/sites/PCI/uploads/documents/decret_pci.pdf

¹² <https://www.ibpt.be/consommateurs/numerique/reglement-sur-les-services-numeriques-dsa/le-digital-services-act-en-bref>

¹³ <https://www.ibpt.be/consommateurs/numerique/reglement-sur-les-services-numeriques-dsa/le-digital-services-act-en-bref>

¹⁴ <https://fr.slideshare.net/slideshow/declaration-de-politique-communautaire-fwfb/270192024> p. 70

citoyens et mentionne la participation citoyenne comme levier du nouveau pacte social¹⁵. À Bruxelles, un Service régional de la Participation citoyenne est actif depuis la législature précédente¹⁶ ; le nouvel accord de gouvernement bruxellois 2026-2029 met « un accent supplémentaire sur la participation citoyenne », notamment dans les politiques de mobilité. De nombreuses initiatives au niveau des pouvoirs communaux sur la participation se sont développés récemment¹⁷.

Ces initiatives sont évidemment un premier pas et un moyen de parvenir aux objectifs plus larges de revaloriser le rôle de citoyen, en tant que détenteur de droits mais aussi de devoirs, d'engager ces citoyens au sein d'une société collaborative, et de recréer un dynamisme politique où chacun peut s'impliquer.

Le rôle de l'associatif

Ce tableau institutionnel, nécessaire, ne doit pas occulter la richesse du tissu associatif et citoyen. Sur le dialogue interculturel, des organisations de terrain produisent depuis des années un travail précieux dans l'accompagnement des primo-arrivants, le dialogue inter-convictionnel, ou encore l'animation des quartiers mixtes, par exemple, mais aussi dans les écoles pour développer l'esprit critique face à la désinformation. La Belgique est par ailleurs un véritable laboratoire européen pour la démocratie délibérative.

Ces initiatives montrent que les citoyennes et citoyens, lorsqu'ils disposent des bons espaces et des bons outils, sont capables d'un dialogue de qualité. La vraie question est de savoir comment mieux articuler ces expériences avec les politiques publiques.

Où en sont les Engagés ?¹⁸

Sur le dialogue interculturel et l'intégration, les Engagés ont fait de la cohésion interculturelle une priorité structurante de leur programme 2024. Le Mouvement rejette à la fois le communautarisme, qui enferme chaque groupe sur lui-même, et le multiculturalisme passif, dans lequel des citoyens d'origines diverses vivent les uns à côté des autres sans jamais vraiment se rencontrer. L'ambition est celle d'une société interculturelle où les différences d'origines, de convictions et de parcours sont vécues comme des richesses. Le programme prévoyait des États généraux de la cohésion interculturelle, débouchant sur un pacte citoyen et une stratégie interfédérale co-construits, un chantier encore ouvert dont les résultats nourriront les débats dans le cadre de ce processus.

¹⁵ <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf> p.10

¹⁶ <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/participation>

¹⁷ https://interieur.wallonie.be/files/img/document_portail_pl/budgets_participatifs_guide_methodologique/files/guide_budgets_participatifs.pdf

¹⁸ https://www.lesengages.be/wp-content/uploads/2024/02/lesengages_programme2024_complet_2_v2.pdf et https://www.lesengages.be/wp-content/uploads/2022/07/lesengages_lemanifeste_vers14mai_web.pdf Les parties pertinentes du programme sont les chapitres diversité, numérique et démocratie, et pour le manifeste la partie la plus explicite est la régénération de la démocratie et la convention collective citoyenne

Sur les réseaux sociaux et la manière dont nous dialoguons aujourd'hui, les Engagés ont développé des positions assez précises. Le manifeste pointe les algorithmes des réseaux sociaux comme des mécanismes qui « enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages ». Le programme 2024 appelle à mettre fin à l'anonymat en ligne via un système d'identité numérique vérifiée, à garantir une application rapide et effective du DSA, à obliger les grandes plateformes à la transparence sur le fonctionnement de leurs algorithmes, et à créer une chambre spécialisée au tribunal de première instance pour traiter les délits de harcèlement en ligne dans des délais courts. Le Mouvement défend également une éducation au numérique renforcée dans les écoles, portée conjointement par la Wallonie et la FWB.

Ces positions ont d'ailleurs été au cœur de la première édition de Vos idées en Mouvement (2025), dont l'un des thèmes portait spécifiquement sur les médias sociaux et la démocratie. Parmi les recommandations issues de ce processus, deux résonnent directement avec la présente thématique : renforcer l'éducation aux médias de manière intergénérationnelle, en touchant à la fois les citoyens et les enseignants, et étudier la mise en place d'un outil pluraliste et indépendant d'évaluation de la qualité de l'information, un « média score », pour aider chacun à mieux repérer la désinformation sans porter atteinte à la liberté de la presse.

Ces recommandations constituent un point de départ utile pour les débats de cette édition 2026. Elles invitent à aller plus loin : au-delà des outils numériques et éducatifs, comment recréer du dialogue et du lien dans des espaces non-numériques, et comment ces leviers contribuent-ils concrètement à réduire les tensions et les clivages au quotidien ?

Sur la citoyenneté et le dialogue avec les institutions, le renouveau démocratique est au cœur du projet de société porté par les Engagés. Le Mouvement veut passer d'une démocratie essentiellement représentative à une démocratie complétée par des mécanismes délibératifs : assemblées citoyennes tirées au sort adossées à chaque parlement, référendums décisionnels à l'initiative des citoyens, publicité active des projets gouvernementaux pour permettre un débat plus éclairé.

Les questions qui se posent

Ces trois questions correspondent aux trois grandes pistes identifiées dans cette fiche et pourront structurer les échanges dans les bassins de vie. Elles n'appellent pas de réponse unique : leur ambition est d'ouvrir le débat à partir du vécu de chaque participant.

1. *Dans la vie quotidienne, quels sont les espaces où des personnes d'origines ou de cultures différentes se rencontrent vraiment ? Qu'est-ce qui favorise, ou au contraire empêche, la création de liens et d'un sentiment d'appartenance commun ?*
2. *Comment les échanges en ligne influencent-ils notre manière de nous parler et de nous voir ? Quelles pratiques (en ligne ou en dehors) permettraient selon vous de mieux dialoguer et de limiter les tensions ?*

3. *Avez-vous le sentiment d'avoir votre mot à dire sur les décisions qui vous concernent ? Que faudrait-il changer pour que chacun puisse vraiment participer à la vie de la société ?*

Cette dernière question est transversale aux trois pistes explorées dans cette fiche, elle invite à réfléchir à la manière dont nous dialoguons, quelle que soit la situation.

4. *Comment éviter que les désaccords politiques, religieux ou culturels ne conduisent à la méfiance ou au rejet ? Quelles attitudes permettent selon vous de maintenir un débat respectueux et constructif ?*

Pourquoi ce débat ?

Cette fiche a pour objectif de nourrir la réflexion collective dans le cadre du processus participatif annuel Vos idées en Mouvement. Le but est d'écouter les expériences, de réfléchir ensemble et de proposer des solutions inspirantes et positives. Nous comptons sur vos idées, vos expériences et vos initiatives !